

Janvier 2013

« Le défi d'Audrey » remet son chèque à l'AMF lors des vœux du CSC

Il y avait beaucoup de monde présent à la traditionnelle cérémonie des vœux du centre socioculturel Audrey-Bartier. Celle-ci a été l'occasion de présenter à l'assemblée un film « rétro 2012 » retraçant toute l'activité du CSC au cours de l'année écoulée et de mettre à l'honneur les différents partenaires et intervenants.

Diminutions de subventions

Le président du CSC, Michel Goliot, a remercié l'ensemble des participants et a souligné la volonté de l'équipe de maintenir l'activité malgré les diminutions de subventions. Il a mis l'accent en particulier sur les quatre emplois qui ont été menacés mais ont été finalement sauvés grâce à la solidarité et la cohésion. Le mot d'ordre principal pour l'année qui vient est « faire avancer le contrat de projet 2012-2015 ».

Sont également intervenus les représentants des différents partenaires et acteurs du CSC, Olivier Barbarin (conseiller régional), Francis



Le président a rappelé que quatre emplois du centre socioculturel Audrey-Bartier qui étaient menacés ont été finalement sauvés.

Ruelle (maire) et Christophe Ringot (directeur du CSC), pour souhaiter leurs meilleurs vœux au public, à l'ensemble de l'équipe et des intervenants bénévoles qui permettent la réalisation des projets et des activités du centre.

Un chèque de 8332 €

C'est ensuite Christine Saigh, chargée de communication au CSC qui a pris la parole pour rappeler l'his-

toire étonnante de sa fille Audrey et des circonstances dans lesquelles le CSC a décidé de lui rendre hommage en prenant son nom. Elle a ensuite effectué la présentation de toutes les manifestations organisées pour le Téléthon 2012. En point d'orgue, elle a remis un chèque de 8332 € à la représentante de l'AMF (Association française contre la myopathie). ■

► Renseignements au CSC :
tel. 03 21 33 29 93.